PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE LA COMMUNE DE MONTANS

Séance du 26 août 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-six août à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de Montans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Elodie FLEURY-CHARRIE, Vice-Présidente.

Présents : MM Elodie FLEURY-CHARRIÉ, Vice-Présidente, Eric FORET, Marielle BONFANTI, Michèle THOMAS, Maryse FAU-LIENARD.

Excusés : Mme Anne-Marie AZEMAR a donné pouvoir de vote à Mme Elodie FLEURY-CHARRIE, Audrey FURTAK, Marie LINDAUER, Jonathan VIDAL.

Mme Maryse FAU-LIENARD a été nommée secrétaire.

En l'absence de M. Jonathan VIDAL, Président du CCAS, Mme Elodie FLEURY-CHARRIE, Vice-Présidente, prend la présidence et ouvre la séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 MAI 2026 :

Le procès-verbal de la séance du 27 mai 2026 est approuvé à l'unanimité.

REGLEMENT INTERIEUR DU CCAS :

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

CLOTURE DU DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE :

Mme Elodie FLEURY-CHARRIE informe le CCAS que la demande d'aide financière pour une insertion professionnelle a été clôturée. Suite à l'entretien du 13 mai 2026 avec le demandeur, il a été confirmé au CCAS que l'aide demandée a déjà été versée à l'organisme de formation par le FAJ (fonds d'aide aux jeunes). Le CCAS n'a donc pas à intervenir, les services sociaux du département initiateurs du dossier en seront informés.

POINT SUR LE PLAN DE GESTION DE LA CANICULE :

Mme Elodie FLEURIE-CHARRIE a fait un point sur le plan de la gestion de la canicule. Un registre des personnes vulnérables a été ouvert et 13 personnes sont inscrites. A

chaque période de canicule Mme Elodie FLEURIE-CHARRIE a téléphoné ou rendu visite à ces personnes pour s'assurer de leur santé.

QUESTIONS DIVERSES

- Dans le prochain bulletin municipal figurera un article sur le CCAS ; il comprendra la photo du groupe qui compose cette commission, le formulaire d'inscription pour figurer sur le registre des personnes vulnérables et les flyers reprenant les bons gestes à adopter lors de ces périodes d'intenses températures.
- Mme Elodie FLEURY-CHARRIE doit se renseigner auprès de la MSA sur le dispositif « Présence Verte » (marche à suivre, coût...). Il serait intéressant que les parents ou aidants des personnes vulnérables inscrits ou non sur le registre soient informés de ce dispositif qui pourrait les aider dans la gestion de la sécurité de leurs proches.
- Dans les questions diverses, il a été évoqué que pour cette année c'est la Mairie qui s 'occupe du colis de fin d'année des aînés. En début d'année prochaine, le budget dédié à cette action sociale sera transféré sur le CCAS et la commission travaillera sur le projet à mener.

La date de la prochaine réunion n'a pas été fixée à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 45.

La Vice-Présidente,

Elodie FLEURY-CHARRIE

La secrétaire de séance,

Maryse FAU-LIENARD